

## Communiqué de presse

---

### Maurice Leroy réélu président du conseil général de Loir-et-Cher

Maurice Leroy, conseiller général du canton de Droué, est réélu président du conseil général de Loir-et-Cher au premier tour, avec 17 voix sur 30. Le vote s'est déroulé à l'occasion de la réunion de droit de la nouvelle Assemblée départementale, jeudi 20 mars 2008. Michel Fromet, candidat à la présidence pour le groupe socialiste et républicain a recueilli 10 voix. Trois votes blancs ont été exprimés.

À cette occasion, Maurice Leroy a salué le vote des Loir-et-Chériens lors des élections cantonales qui, en confirmant la majorité départementale, « *ont exprimé leur souhait de voir enfin travailler ensemble et dans la même direction, leurs trente conseillers généraux, dans le respect des appartenances et des sensibilités, avec le souci partagé de travailler au service du Loir-et-Cher* ». Il a ensuite réaffirmé sa volonté d'être le « *président de toute l'Assemblée départementale* ». Revenant sur le vote unanime du budget 2008, Maurice Leroy a décliné les valeurs qui guideront les travaux du Département, « *il nous faudra être solidaires, fédérateurs, innovants et volontaristes* ».

→ Soucieux de préserver l'équilibre dans la représentation de toutes les sensibilités de l'Assemblée, Maurice Leroy a conclu son propos en réaffirmant que « *comme lors de la dernière mandature, et au-delà des textes réglementaires, je souhaite la représentation proportionnelle de l'ensemble des sensibilités politiques de l'Assemblée dans toutes les représentations du conseil général au sein des organismes extérieurs. Cet engagement est valable pour les représentations désignées par l'Assemblée ainsi que pour celles décidées directement par le président.* »

- Pour le groupe Socialiste et républicain qu'il préside, Michel Fromet a annoncé vouloir travailler « *dans un esprit constructif, au-delà de nos divergences, pour dégager des compromis utiles pour le département* ». Il a ensuite précisé que ce travail aurait pour principe « *le dialogue, l'ouverture et le souci de l'intérêt général, pour agir et réussir pour le Loir-et-Cher* ».

- Pour le groupe Union pour le Loir-et-Cher (UPLC), Monique Gibotteau, présidente, a déclaré à Maurice Leroy : « *le groupe UPLC se félicite de votre élection, c'est une consécration du travail accompli par le Département* »

- Pour le groupe UMP, Patrice Martin-Lalande, président, a précisé que son groupe « *est avec l'Union pour le Loir-et-Cher, dans la majorité départementale* ».

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)